

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE  
PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 601-25**

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 601-25 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 601 afin de modifier le plan de zonage en :

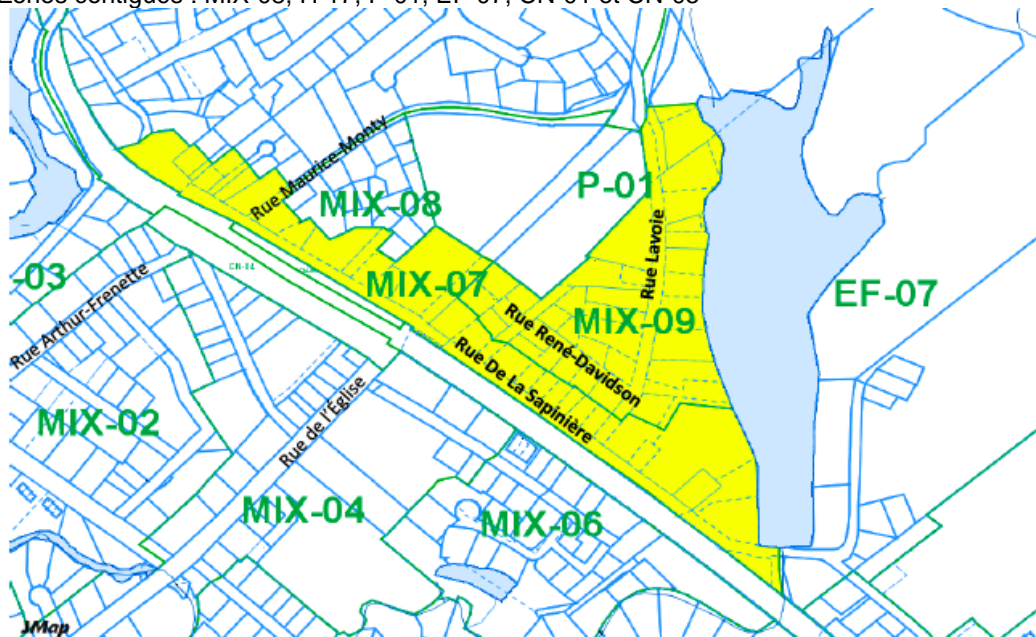
- agrandissant la zone MIX-07 à même la zone MIX-09
- agrandissant la zone C-02 à même la zone H-05

**AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :**

1. Lors de la séance ordinaire tenue le 14 mars 2017, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement **601-25**;
2. Une assemblée publique sera tenue **le mardi 28 mars 2017**, à compter de **19h00**, à la salle communautaire située au 2490, rue de l'Église à Val-David;
3. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou la personne qu'elle aura désignée expliquera le premier projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer;
4. Le premier projet de règlement **601-25 contient** des dispositions susceptibles d'approbation référendaire qui concernent les zones MIX-07, MIX-09, C-02 et H-05.

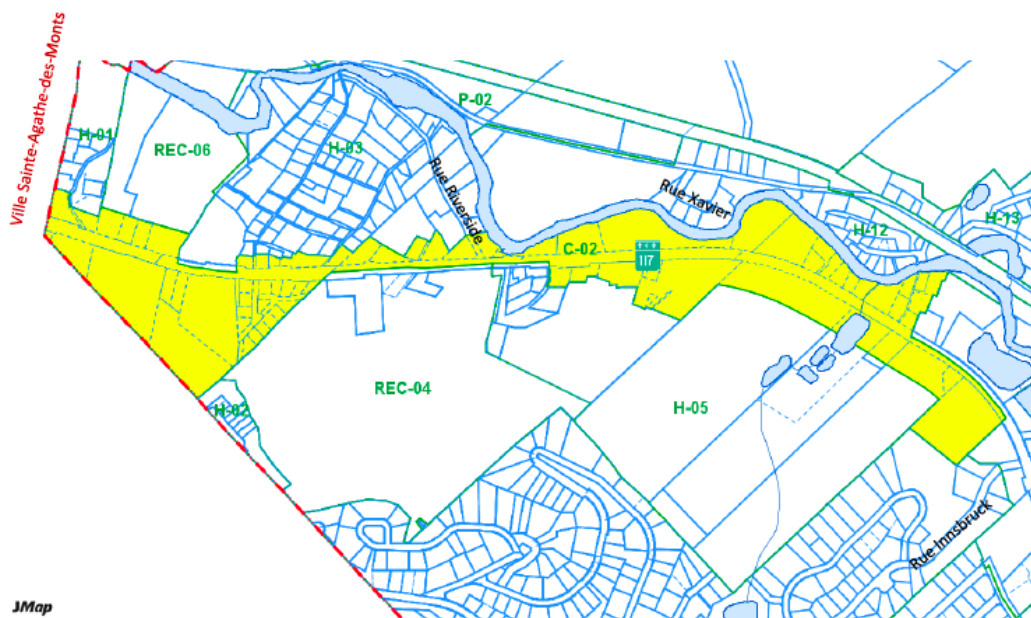
Agrandissement de la zone MIX-07 à même la zone MIX-09

Zones contiguës : MIX-08, H-17, P-01, EF-07, CN-01 et CN-05



Agrandissement de la zone C-02 à même la zone H-05

Zones contiguës : H-01, H-02, H-03, H-04, H-05, I-01, REC-04 et REC-06



5. Le projet de règlement peut être consulté à la mairie située au 2579, rue de l'Église, Val-David, du lundi au vendredi entre 8H30 et 12H00 et 13H00 et 16H30.

DONNÉ À VAL-DAVID, CE 15 MARS 2017

Marie-Pier Pharand, avocate  
Greffière  
(SIGNÉ) Marie-Pier Pharand  
Directrice des affaires juridiques et  
secrétaire-trésorière adjointe